



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23117935

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

06 SEP. 2023

DIVISION DES AFFAIRES

N° d'entreprise : 0449 888 869

Nom

(en entier) : **PIPE CONSTRUCT**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **Rue de l'Europe 17 - B-7080 Frameries**

Objet de l'acte : Renouvellement des mandats

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/07/2023

1. Suivant l'arrivée au terme des mandats d'Administrateur, l'Assemblée marque son accord sur le renouvellement de ceux-ci pour une durée d'un an, et plus précisément jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31/12/23.

Les Administrateurs dont le mandat est renouvelé sont les suivants

*Monsieur PIRSON Claude Maximilien.

Gulmstrasse, 57

6315 Oberageri

Suisse

*Monsieur HANON Gaël.

Clos des Sources, 6

4130 Esneux

Belgique

*Monsieur BENABDERRAHMANE Nordine.

Route Hergnies, 81

59158 Flines les Mortagne

France

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/09/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).